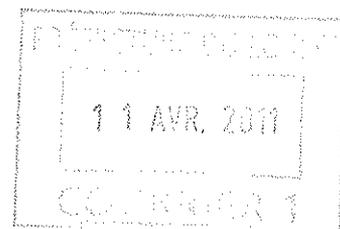


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ**

SÉANCE DU 2 AVRIL 2011.

Nombre de membres		
afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
23	23	22

**DATE DE LA CONVOCATION :
28 Mars 2011**



SÉANCE :

L'an deux mil onze, le deux avril à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la Présidence de M. Clément OZIEL, Conseiller Général - Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 Février 2011.
- Etablissement de la liste annuelle du jury d'assises, pour l'année 2012.
- Vote du Compte de Gestion 2010 du Trésorier Municipal pour le budget de la Commune.
- Vote du Compte Administratif 2010 du budget principal de la Commune.
- Affectation de résultats pour le budget principal.
- Vote des taux d'imposition communaux des taxes locales.
- Attributions de subventions aux associations pour l'année 2011.
- Examen du Budget Primitif 2011 pour le budget principal de la Commune.
- Information annuelle sur l'état de la dette garantie.
- Adoption du tableau des effectifs du personnel communal.
- Point d'étape sur l'entrée en vigueur du nouveau régime indemnitaire pour le personnel communal.
- Révision du Plan Local d'Urbanisme : bilan de la concertation préalable, arrêt projet.
- Acquisition d'un bâtiment.
- Point d'information sur un dossier d'urbanisme litigieux.
- Modification du tracé de la RD 951 aux abords de la Basilique Notre-Dame de Cléry
- Demandes de subventions.
- Tarif des activités jeunesse des vacances scolaires de printemps.
- Vie des commissions municipales.
- Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.
- Informations diverses.
- Questions des membres du Conseil Municipal.

Étaient Présents :

- Monsieur Clément OZIEL, Conseiller Général - Maire,
- Madame Denise REYNAUD, Messieurs Claude BOISSAY, Étienne HÉMOND, Gérard CORGNAC, Adjointes au Maire,
- Mademoiselle Sylvie THIÉRY, Messieurs Yves HEUZÉ (jusqu'à 19 h. 00), Lionel FRUMENT, Conseillers Municipaux Délégués,
- Mesdames Odile BOURGOIN, Josette DENIS, Mariannick RENARD, Messieurs Philippe de TRISTAN (jusqu'à 19 h. 16), Gérard GOARIN, Jean-Pierre LEFEBVRE, Michel NOUAÏLLE, Thierry TELLIER, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

- Monsieur Alain GRILLON, qui donne pouvoir à Monsieur Clément OZIEL,
- Monsieur Daniel ZONCA, qui donne pouvoir à Monsieur Étienne HÉMOND,
- Madame Maryvonne MARY, qui donne pouvoir à Monsieur Yves HEUZÉ,
- Monsieur Vincent BIGOT, qui donne pouvoir à Monsieur Gérard CORGNAC,
- Madame Laëtitia BOUHOUTÉ, qui donne pouvoir à Madame Josette DENIS,
- Monsieur Laurent BOURGOIN, qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE,

Était excusé sans avoir donné pouvoir :

- Monsieur Maryvon AUVY,

Secrétaire de séance :

Madame Denise REYNAUD.

DÉLIBÉRATION

11 - Révision du Plan Local d'Urbanisme : bilan de la concertation préalable, arrêt projet

Le Conseil Municipal est informé que les travaux préparatoires à la révision du Plan Local d'Urbanisme arrivent à leur terme, après que le Conseil Municipal l'ait prescrit par délibération du 5 Juillet 2008.

Ainsi, après quarante réunions de travail en trente-trois mois, représentant plus de 150 heures de réunion, le projet de Plan Local d'Urbanisme est en mesure d'être arrêté ce jour, par le Conseil Municipal.

Dans un premier temps, il y a lieu de faire le bilan de la concertation préalable, telle qu'elle était prescrite par la délibération du 5 Juillet 2008 :

- L'exposition publique a été organisée depuis le 6 Juillet 2009, ayant reçu une centaine de visiteurs, avec rendez-vous individuels d'explication, dès que cela était demandé.
- Un registre lié à cette exposition publique a été ouvert depuis le 6 Juillet 2009, ayant reçu trois observations de citoyens. Ont été retenues, les demandes compatibles avec le projet communal.
- Un examen systématique de toutes les questions écrites posées par les citoyens sur une thématique relevant du Plan Local d'Urbanisme, et cela sur les dix dernières années. Ont été retenues, les demandes compatibles avec le projet communal.
- Des communiqués de presse sont parus dans le quotidien régional « La République du Centre » attirant l'attention des citoyens sur l'exposition publique,
- Des communications dans plusieurs éditions du bulletin municipal et/ou de l'Info Eclair,
- Une réunion publique a été organisée le 11 Décembre 2009, où le diagnostic et le projet de P.A.D.D. ont été présentés.
- Plusieurs points d'étape ont été présentés en séances publiques du Conseil Municipal,
- Le débat sur le P.A.D.D. a été organisé lors de la séance publique du Conseil Municipal du 6 Mars 2010.
- Une concertation étroite a été engagée avec les services de l'Etat.
- Une concertation étroite a été engagée avec les personnes publiques associées, réunies à deux reprises.

Vu l'aboutissement de cette concertation préalable et l'affinage d'un projet cohérent et conforme à l'intention municipale, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à l'arrêt-projet de cette révision de Plan Local d'Urbanisme et sollicite l'avis des services concernés, par l'enclenchement de la procédure de consultation des personnes publiques associées, comme le prévoit la réglementation.

L'enquête publique, pour les citoyens, devrait être organisée au mois de Septembre 2011 (les dates précises ne sont pas connues à ce jour).

Le Maire,



Pour copie conforme.